

« *S'investir dans l'humanitaire : Itinéraire d'un AIMs retraité !* »

par Jacques DEPRez, « HandiKin Asbl », AIMs 1968 (Web : www.handikin.be)



Après une carrière bien remplie et une activité de tous les instants, ce n'est pas sans une certaine

Notre ami Jacques (AIMs 1968) à son poste de travail en tant que trésorier de « HandiKin »

appréhension que beaucoup d'entre nous voient arriver l'heure de la retraite. Que vais-je faire de toutes ces journées ? Question qui, laissée sans réponse, peut parfois engendrer des conséquences néfastes.

Mais, l'ingénieur laisserait-il le champ libre à l'absence d'initiatives utiles et au service de la société après la retraite ?! Que diable, certainement pas ! L'entreprise continue ! Et en voici une belle preuve de sa « reconversion » dans une initiative au service de la société et, plus particulièrement, dans le domaine de l'humanitaire : la création d'une Asbl pour venir en aide à un centre pour enfants handicapés mentaux et autistes situé au Congo à KINSHASA !

La problématique du handicap mental particulièrement chez les enfants,

est cruciale dans un pays comme le Congo. Nous y trouvons l'explication dans l'accumulation de facteurs défavorables.

Le premier d'entre eux est bien évidemment l'insuffisance de l'infrastructure médico-sociale en RDC : un seul chiffre pour illustrer cette affirmation : pour une population de 60 millions d'habitants, on compte une trentaine de neuropsychiatres pour adultes et quasiment aucun pédopsychiatre !

Mais d'autres facteurs, ceux-là culturels, sont également un frein sérieux à la prise en charge des handicapés mentaux : lorsque les parents constatent chez leur enfant un comportement « anormal », plutôt que de se tourner vers la médecine, ils attribuent alors bien souvent cet état à des croyances de type « sort jeté par un voisin » ou encore « maléfices divers » et soit, ils cachent l'enfant de crainte d'être mis au ban de leur communauté (enfant sorcier), soit, ils s'adresseront plutôt au guérisseur du village. Enfin dans le cas où le diagnostic est sérieusement posé et que la famille a obtenu une réponse à ses interrogations, les questions prioritaires qui se posent généralement sont les suivantes : l'enfant pourra-t-il un jour se prendre en charge lui-même ? Pourra-t-il contribuer financièrement au revenu de la famille et, plus tard, prendre soin de ses parents âgés ? La plupart des parents hésiteront à engager des frais pour l'enfant et

préféreront conserver leurs maigres moyens financiers pour leurs enfants « normaux ».



Joachim MUKAU en discussion dans les locaux du CEIEHMA à KINSHASA.

C'est dans ce contexte difficile que Joachim MUKAU, un psychologue congolais, a fondé en 2001 à KINSHASA un Service de Diagnostic et d'Intervention en faveur des enfants présentant un handicap mental (le CEIEHMA : Centre d'Evaluation et d'Intervention pour Enfants avec Handicap Mental et/ou Autisme). A son lancement, ce service a pu compter sur l'aide d'une fondation belge et accueillir ainsi, sur deux sites différents (L'un à LEMBA, site actuel et l'autre à MASINA, dans un quartier particulièrement défavorisé), jusqu'à une centaine d'enfants encadrés par 15 membres du personnel (psychopédagogues, éducateurs et personnel administratif). Mais dès 2007, avec la fin du soutien financier de la fondation et l'obligation de demander un minerval aux parents, le nombre d'enfants pris en charge a sérieusement diminué pour ne plus compter, en 2009, qu'une vingtaine d'enfants encadrés par pas plus de 5 intervenants sous la supervision de J. MUKAU.

La création de « HandiKin » :

J. MUKAU, dans le cadre des échanges entre l'Université Pédagogique Nationale de KINSHASA (UPNK) et l'UMONS, avait suivi en 2000 une formation au service d'orthopédagogie clinique de celle-ci, sous la supervision du Professeur Ghislain MAGEROTTE et de ma soeur Monique, qui elle-même, dans le cadre de ce même échange entre universités, a procuré des formations à de nombreux psychologues et pédagogues sur place même à KINSHASA de 2001 à 2005 et,



tout récemment encore, début avril de cette année.

Monique DEPREZ, Fondatrice de « HandiKin Asbl », Docteur en Sciences de l'Education Service d'Orthopédagogie clinique, UMONS

C'est donc tout naturellement que J. MUKAU s'est tourné vers elle pour demander de l'aide face à une situation qu'il estimait se dégrader dangereusement. Après une première réunion en Décembre 2009 en présence de J MUKAU et d'un petit groupe de personnes désireuses de l'aider, choisies parmi notre famille et nos amis, nous avons donc décidé de créer l'Asbl « HandiKin » (contraction de Handicap et KINSHASA), provoqué ainsi la première Assemblée Générale le 20 Mars 2010 (Statuts publiés au Moniteur Belge le 21 avril 2010) et nous nous sommes mis au travail.

Le conseil d'administration de « HandiKin Asbl » est composé de personnes totalement bénévoles, d'une part travaillant

en Belgique francophone dans le domaine du Handicap (Service d'Orthopédagogie clinique de l'Université de MONS et Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées – Awiph), et d'autre part, de proches choisis pour leurs compétences de gestion ou leur accès à un réseau de ressources.

Quelques actions entreprises et leurs résultats :

La première tâche fut de créer un site Internet , www.handikin.be , condition essentielle pour faire connaître au plus grand nombre quels étaient notre raison d'être et nos objectifs.



Lors d'une Séance de Dégustation de vins ici à CHARLEROI au profit de l'Asbl.

L'étape suivante fut pour moi, réflexe corporatiste peut-être, de m'adresser par mailing à un maximum d'ingénieurs de toutes les universités. La solidarité de ceux-ci n'étant pas un vain mot, les résultats ont suivi, non seulement en argent mais aussi en offres de services de tous ordres : je cite ici pêle-mêle, transport d'objets vers KINSHASA par l'un ou l'autre ingénieur se déplaçant fréquemment au Congo dans le cadre de sa profession, tuyaux fournis par d'autres ingénieurs pour l'envoi gratuit de colis encombrants par

avion et bateau, présentation diverses de notre Projet devant différents Clubs & Réseaux tels le « Rotary » grâce à diverses recommandations d'amis et collègues ingénieurs, précieux conseils d'ingénieurs résidant à KINSHASA pour assurer en toute sécurité les transferts d'argent, offre d'un ingénieur-viticulteur belge de nous ristourner 20% de ses ventes faites par notre intermédiaire et organisation de diverses séances de dégustation (en collaboration avec l'AILg), partenariat avec un producteur de Champagne, etc,



Mélisa et Dorcas, les 2 petites filles parrainées et leur éducatrice Gaudé

- de subventionner depuis Septembre 2011 des week-ends répit (budget annuel 12.000 [€]) : prise en charge totale pour 48 [h] pour 3 enfants par week-end. 19 enfants en bénéficient actuellement à tour de rôle. Ceci inclut le logement, la

nourriture et la rémunération de 2 psychologues, 2 étudiants stagiaires et de 2 aides pour préparer les repas. L'accueil d'enfants durant les « week-ends répit » répond à un double objectif : d'une part, il permet aux familles de souffler pendant que leur enfant est pris en charge au Centre ; d'autre part, il donne aux intervenants l'occasion de travailler avec les enfants des compétences d'autonomie (se laver, s'habiller, aider aux tâches domestiques, etc.)."

Pour ce faire, nous avons financé (Total : 2500 [€]) l'achat de matériel de cuisine (frigo, congélateur, cuisinière, vaisselle et autres accessoires) et de literie (lits, matelas) ainsi que la transformation des locaux ;

- d'acheter une imprimante multifonction en Octobre 2011 ;
- de parrainer pour 5 ans, 2 petites filles dont les parents n'ont pas de revenus suffisants (financé par le « Ladies Circle de LIEGE grâce à notre consœur AIMS, Anne-Laurie PORIGNAUX
- et, « last but not least », d'accueillir 30 enfants en semaine contre 20 en 2009 !

Et la Stratégie pour le futur ...

Le premier objectif, auquel d'ailleurs nous nous référons chaque fois que nous devons faire un choix, est de permettre à davantage d'enfants de bénéficier de l'accueil et de la méthodologie d'éducation

développée au « CEIEHMA ». Ceci implique plus d'éducateurs, plus de matériel pédagogique, et également un agrandissement du local actuel, voire même, un autre local dans un autre endroit.



La grande salle de travail et réunion dans notre centre kinois ...

La dimension du bâtiment actuel nous limite à maximum 40 enfants en semaine. En accueillir 6 le WE au lieu de 3 nécessiterait de construire un étage pour un budget minimum de 50.000 [€] ce qui nous semble beaucoup trop par rapport à l'objectif (ce chiffre a été confirmé par notre collègue voyageant fréquemment au Congo, qui a rencontré l'entrepreneur ayant fourni le devis).

Nous voudrions également améliorer la gestion du « CEIEHMA » qui repose essentiellement sur Joachim MUKAU : celui-ci déjà pris à temps plein par son poste de Professeur à l'UPN est, en outre, régulièrement absent à cause des contacts internationaux nécessaires.

Nous recherchons donc à KINSHASA (des contacts préliminaires ont déjà eu lieu), une organisation active dans le domaine de la santé et de l'éducation qui puisse collaborer avec le « CEIEHMA », fournir un local, financer en tout ou en partie des

éducateurs additionnels et aider à la gestion « day to day » du centre.



Le staff du « CEIEHMA » au complet avec Monique et son mari, lors de leur visite sur place ce début Avril 2012.

Un petit mot de Conclusion :

S'investir dans l'humanitaire et être trésorier d'une Asbl comme « HandiKin » demande, vous l'aurez compris, beaucoup de travail : établissement et contrôle du budget, tenue du livre de comptes, vérification des dépenses mensuelles du « CEIEHMA », recherche de ressources financières, organisation des activités et préparation des réunions trimestrielles du CA et de l'assemblée générale, mailings, ... mais je me sens « payé » de toutes ces heures par la remarquable chaîne de solidarité qui s'est mise en place parmi mes collègues ingénieurs civils toujours actifs comme retraités : des gens ne me connaissant ni d'Eve, ni d'Adam et qui pourtant n'ont pas hésité à m'épauler d'une manière ou d'une autre et dont certains que j'ai été amené à rencontrer sont devenus des amis.

Pour cela et pour nos petits kinois, mille fois merci !

Pour en savoir plus :

Si vous voulez continuer à nous aider, plusieurs possibilités s'offrent librement à vous, à savoir :

- ✓ parrainer un enfant (250 [€/An]) personnellement (Déductible fiscalement) ou via votre service-club ;
- ✓ verser votre don au compte BE36 5230 8036 5181 BIC: TRIOBEBB de « Handikin Asbl », 419 chaussée de LILLE, B-7501 ORCQ (Déductibilité fiscale pour 40 [€] et plus).
- ✓ participer à nos prochaines dégustations de vins en faveur de notre action : annonce ultérieure sur www.handikin.be ou www.facebook.com/handikin ;
- ✓ faire la publicité de votre entreprise dans la rubrique « Partenaires » de notre site web ;
- ✓ nous communiquer toute suggestion ou initiative utile à mener (@ : jacquesdeprez@hotmail.com)